

# Nos caisses de pension ont gagné de l'argent

**Retraites** La performance des institutions de prévoyance atteint +2,0% au premier semestre. Mais les experts restent prudents.

La situation financière des institutions de prévoyance suisses s'est améliorée au premier semestre 2025, avec une performance moyenne de +2,0%. Selon les projections de la Commission de haute surveillance de la prévoyance professionnelle (CHS PP), le taux de couverture moyen pondéré en fonction du capital a augmenté, passant de 114,7% à la fin de 2024 à 116,4% au 30 juin 2025. Cette évaluation s'appuie sur un monitorage mensuel qui concerne 1237 institutions de prévoyance sans garantie étatique ni solution d'assurance complète, représentant environ 907 milliards de francs de capitaux.

## Grâce aux actions suisses

L'évolution favorable des marchés financiers a contribué à l'amélioration des taux de couverture des institutions de prévoyance. La part des institutions en situation de découvert est demeurée faible durant cette période. Cette progression a été réalisée malgré l'appréciation du franc suisse de plus de 7% depuis le début de l'année, qui a pesé sur le rendement des placements étrangers non couverts contre les risques de change.

Parmi les classes d'actifs, les actions ont enregistré la plus forte progression avec +6,5%. L'immobilier (+2,6%), les placements alternatifs (+2,1%) et les obligations (+0,3%) ont également contribué positivement au résultat d'ensemble. Ces performances tiennent compte des effets de change.

La CHS PP se montre prudente quant aux perspectives pour le reste de l'année 2025. Dès

le mois de mai, elle avait signalé le contexte difficile du marché et les incertitudes en matière de politique commerciale. L'insécurité géopolitique pourrait continuer à influencer l'évolution du marché au second semestre, rendant hasardeuses toutes prévisions précises.

**L'insécurité géopolitique pourrait continuer à influencer l'évolution du marché au second semestre, rendant hasardeuses toutes prévisions précises.**

La méthodologie de projection de la CHS PP vise à identifier rapidement les tendances dans l'évolution du système de prévoyance professionnelle. Elle se base sur la répartition des placements communiqués lors de l'enquête annuelle et sur les rendements des placements liquides de référence. Cette approche peut surestimer la performance lors des phases favorables du marché et la sous-estimer pendant les périodes moins bonnes, particulièrement pour les institutions ayant une forte proportion d'investissements immobiliers et de placements sur le marché privé.

**Claude Beda**